



**Diocèse de Lausanne, Genève et Fribourg**  
*Service de la communication*

## **Communication**

### **Mesures provisoires à l'encontre d'un prêtre**

Selon notre communiqué du 28.01.2020, nous avons ordonné une enquête canonique préalable suite à des accusations portées par l'abbé N.M contre l'abbé P.F. En marge de cette enquête, une autre accusation, qui remonte à près de vingt ans, est parvenue à notre connaissance et demande à être éclaircie. Dès lors, nous avons élargi le mandat d'enquête de façon à ce qu'il porte également sur ces nouvelles allégations. En l'état de la procédure, Mgr Charles Morerod, évêque de Lausanne, Genève et Fribourg, a pris la décision d'écarter de son ministère l'abbé P.F., le temps de l'enquête et jusqu'à l'établissement des faits.

*Fribourg, le 4 février 2020*

Le Service diocésain de la communication